



Conseil d'administration du 25 juin 2019

Membres en exercice : 51

Membres présents ou suppléés : 26

Membres ayant donné mandat : 4

Nombre de voix : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION n°20190338
APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF n°1

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes, convoqué par courriel du 11 juin 2019, s'est réuni le 25 juin 2019 à 9h30, au siège de l'établissement à Florac Trois Rivières, sous la présidence de M. Henri COUDERC :

Présents avec voix délibérative : M. Lucien AFFORTIT, M. Gilbert BAGNOL, M. Pascal BEAURY représenté par Mme Jeannine CUBIZOLLE, M. André BOUDES, Mme Jeannine BOURRELY, M. Roland CANAYER, Mme Antonia CARILLO, Mme Catherine CIBIEN, M. Henri COUDERC, M. Patrick DELEUZE, Mme Chloé DEMEULENAERE représentée par Mme Réjane PINTARD, M. Sébastien FOREST représenté par Mme Émilie PERRIER, M. Xavier GANDON représenté par M. Xavier CANELLAS, M. Jean HANNART, Mme Frédérique GOMEZ, G^{al} Benoit HOUSSAY représenté par le L^t-C^{el} Marc LOCATELLI, M. Jean-Pierre LAFONT, Mme Michèle MANOA, M. Denis PIT, M. Pierre PLAGNES, Mme Line ROUSTAN, M. Daniel SEVEN, M. André THEROND, Mme Damienne VERGUIN représentée par Mme Monique DUPRÉ, M. Thomas VIDAL, M. Georges ZINSSTAG,

Ayant donné mandat : M. Henri CLEMENT a donné mandat à M. Henri COUDERC, Mme Brigitte DONNADIEU a donné mandat à M. Henri COUDERC, M. Thierry ROUMEJON a donné mandat à M. Georges ZINSSTAG, M. Yves VERILHAC a donné mandat à M. Henri COUDERC.

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R.331-23,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), et notamment ses articles 175, 176 et 177,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Considérant les tableaux budgétaires GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le bilan annexés à la présente délibération,

Sur proposition de la directrice de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration décide :

Article 1

De voter les autorisations budgétaires suivantes :

- **84,3 ETPT sous plafond et 3,34 ETPT hors plafond,**
- **8 340 078 € d'autorisations d'engagement réparties comme suit :**
 - **5 270 000 € de personnel,**
 - **1 808 244 € de fonctionnement,**
 - **316 534 € d'intervention,**
 - **945 300 € d'investissement,**



- 8 268 470 € de crédits de paiement répartis comme suit :
 - 5 270 000 € de personnel,
 - 1 733 160 € de fonctionnement,
 - 348 700 € d'intervention,
 - 916 610 € d'investissement,
- 7 639 439 € de prévisions de recettes,
- - 629 031 € de solde budgétaire.

Article 2

De voter les prévisions comptables suivantes :

- - 641 281 € de variation de trésorerie,
- - 569 551 € de résultat patrimonial,
- - 306 025 € de capacité d'autofinancement,
- - 634 281 € de variation de fonds de roulement.

La directrice,


Anne LEGILE



Le président du conseil d'administration,



Henri COUDERC

Conseil d'administration du 25 juin 2019

BUDGET RECTIFICATIF 2019 N°1 NOTE DE L'ORDONNATEUR

La lecture de cette note nécessite de se référer en parallèle aux tableaux de présentation de gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) du budget rectificatif n°1 2019 de l'établissement, fournis en annexe.

Mémo

CF : compte financier ; BI budget initial ; BR budget rectificatif

AE : autorisation d'engagement - CP : crédit de paiement - RAP : reste à payer – CAP : charges à payer

RIFSEEP : régime indemnitaire lié aux fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel

PPCR : parcours professionnels, carrières et rémunérations

1. Stratégie globale pour 2019

En matière thématique, l'ambition est devenir un établissement exemplaire sur le plan de l'**éco-responsabilité** au sein d'un territoire que nous continuerons à soutenir sur le plan du **développement durable**.

En interne le développement de l'éco-responsabilité se traduira par :

- i) des investissements notamment pour la poursuite des travaux de rénovation (énergétique) des bâtiments (ex : réfection de la toiture du bâtiment administratif du siège) et pour l'acquisition de véhicules « propres » : outre les véhicules à faible émission, la première voiture électrique a été réceptionnée ;
- ii) et le développement ou le renforcement de pratiques responsables : co-voiturage, réunions par téléphone, tri dans les bureaux, usage de produits recyclables (suppression des gobelets jetables et des bouteilles d'eau en plastique dans les réunions...).

En matière d'accompagnement du territoire vers un développement durable, plusieurs axes de travail ont été définis :

- i) la mise en œuvre des prescriptions liées à la RICE aidera les communes à réduire significativement leurs consommations énergétiques ;
- ii) l'EP PNC a débuté un travail pour réviser les règles architecturales en cœur de parc afin de mieux prendre en compte les attentes des habitants en particulier en matière de performance énergétique ;
- iii) dans la continuité des démarches zéro phyto et de nombreuses actions en faveur de l'apiculture et conformément à ce qui est inscrit dans la charte du Parc national, l'établissement souhaite mener une démarche semblable à celle qui a conduit à la labellisation du territoire en réserve internationale de ciel étoilé (RICE) mais cette fois-ci sur la thématique des **pollinisateurs**. L'obtention de ce label pour le parc national récompenserait un programme ambitieux d'actions concrètes menées en faveur des pollinisateurs, notamment avec les 111 communes adhérentes à la charte et permettrait d'aller chercher des financements dédiés. L'objectif de l'EP PNC est d'être le 1^{er} territoire à être labellisé et ce, dans un délai de 3 à 5 ans.

Le budget 2019 prend en compte ces orientations stratégiques, développe une vision prospective grâce au lancement de plusieurs études destinées à définir le devenir de certains patrimoines immobiliers et permet également de poursuivre les opérations pluriannuelles lancées les années précédentes. Cette année est également consacrée à la préparation de l'anniversaire des 50 ans de la création du Parc national des Cévennes qui aura lieu en 2020.

Fonctionnement et intervention :

- Poursuite des engagements pluriannuels liant l'établissement (opérations lancées en 2017 ou antérieurement) :
 - o programmes en cours : Life Gypconnect, Laubamac, pôle de pleine nature Mont Lozère (Mas de la Barque et Cassini), développement de la filière agriculture biologique, animation PAEC... en dépenses et en recettes.
- Objectif de stabilisation des interventions (aides accordées au territoire), tant sur le plan des nouvelles autorisations d'engagement, recentrées notamment sur les conventions pluriannuelles d'objectifs, que sur celui du paiement des interventions restant à payer. Poursuite de l'apurement des RAP et annulations afin d'atteindre un « rythme de croisière » en AE et CP.
- Accent porté sur les dépenses liées au développement durable, en interne (éco-responsabilité) et en appui au territoire (agriculture biologique, marché triennal Marque, fil rouge marketing tourisme nocturne, bonnes pratiques canyoning...). Une étude prospective permettra de définir le devenir du gîte d'Aire de Côte.

Investissement :

- Poursuite des engagements pluriannuels liant l'établissement (opérations lancées en 2018 ou antérieurement) :
 - o programmes en cours : aménagement extérieur de la Maison de l'Aigoual à la Serreyrède, contribution au projet de la Maison du Parc à Florac, pôle de pleine nature Mont Lozère...en dépenses et en recettes,
 - o opérations prévues en 2018 mais non réalisées : cabane pastorale de la Borie du Pont, projet démonstrateur Bramadou,
 - o opérations clôturées : encaissement des soldes de subventions (boutique paysanne Terre d'Aigoual à la Serreyrède),
- Mise en œuvre de la régularisation des amortissements.

L'année 2019 doit également permettre la finalisation du plan de financement du projet de la Maison du Mont Lozère au Pont-de-Montvert avec un calendrier de mise en œuvre. L'ensemble de ces projets sont prévus dans le SPSI qui devrait être approuvé d'ici la fin 2019.

2. Autorisations d'emplois

La notification de moyens du MTES du 25 février 2019 s'élève à 84,3 ETPT et 75,5 ETP.

Emplois hors plafond

L'établissement accueille :

- deux emplois d'avenir (jusqu'en juillet 2019),
- deux autres emplois hors plafond consacrés à l'animation de projet (agriculture biologique et Laubamac) déjà présents en 2018,
- deux services civiques (éco responsabilité de l'établissement et la poursuite des Atlas de la Biodiversité Communales - ABC) arrivés ce printemps.

De nouveaux emplois hors plafonds pourraient être créés en cours d'année à la suite d'appel à projet (observatoire agro sylvo cynégétique...).

L'enveloppe budgétaire de personnel est augmentée de 95 K€ afin de l'adapter aux réformes salariales en cours (RIFSEEP dont rappel 2018 pour les techniciens et agents techniques de l'environnement, PPCR, indemnité compensatrice CSG et indemnité de départ volontaire d'un agent parti en 2018). Elle se monte désormais à 5 270 000 €. Elle inclut les ARE, les charges d'action sociale et la rémunération de 2 jeunes en alternance à l'automne 2019.

L'établissement vise à respecter son plafond d'emplois et son enveloppe de dépenses de personnel en fin d'année 2019.



3. Autorisations budgétaires

Tableaux 2 et 3 GBCP.

La contribution de l'AFB est de 6 708 918 € conformément à l'arrêté du 24 janvier 2019 organisant les modalités de la contribution financière de l'AFB aux établissements publics des parcs nationaux pour 2019.

Le tableau 2 « autorisations budgétaires » présente un solde déficitaire de 629 031 € soit une augmentation du déficit de 79 880 € en lien avec l'inscription, dans les charges de fonctionnement de la valeur globale du bail de la maison du Parc et du tourisme de Florac, de la prestation d'accompagnement au logiciel de suivi des actions de la charte et de prestations d'intérim, déduction faite de la nouvelle recette liée à la vente de biens immobiliers.

3.1 Fonctionnement

L'enveloppe de fonctionnement est en augmentation par rapport au BI 2019 (+461 k€ en AE et +384 k€ en CP). En référence au tableau 3 GBCP, les principales évolutions des projets financés en 2019 sont, par destination :

<p>1. Produire et diffuser les connaissances</p>	<p>Augmentation de 8 000 € en AE/CP pour les collections du musée du Mont Lozère</p> <p>Les opérations majeures ne sont pas démarrées. Seules l'acquisition de fonds documentaires et analyses/matériels scientifiques ont fait l'objet de dépenses.</p> <p>Etudes générales : 11 k€ et RAP marché pollinisateurs 7 452 €</p> <p>Recherche : thèse possible 5k€</p> <p>Convention ONF 25k€, suivi myco Sapet/Bois noir 15k€</p> <p>Fonds documentaires : 4k€</p> <p>Analyses et matériels scientifiques 23k€</p>
<p>2. Protéger et restaurer le patrimoine</p>	<p>Pas de modifications</p> <p>Les opérations ne sont pas démarrées.</p> <p>Convention ONF 25 k€</p>
<p>3. Accompagner au développement durable</p>	<p>Augmentation de 15 k€ en AE pour l'étude Bramadou et l'agriculture biologique</p> <p>Le colloque Laubamac a eu lieu les 4 et 5 avril. Les interventions dans le domaine de l'agriculture biologique ont démarré. Les visites de qualification des établissements touristiques marqués se poursuivent. Le marché des pratiques canyoning est lancé (offres fin mai) et celui de l'étude Aire de Côte en cours de lancement. La consommation des crédits augmentera dès la notification de ces 2 marchés.</p> <p>Dans le domaine de l'eau, l'opération « oignons doux » a généré des premières dépenses.</p> <p><u>Agriculture</u> : 42 k€ dont actions agri bio financées 22k€</p> <p><u>Tourisme, accès à la nature</u> : 96 k€ dont marché triennal Marque¹, étude prospective Aire de Côte, guide bonnes pratiques canyoning, fil rouge marketing tourisme nocturne</p> <p><u>Aménagement, urbanisme</u> : 67k€ dont étude Bramadou, travaux collections musée du Mont Lozère, colloque et animation Laubamac RAP 6 311 €, RAP paysage nocturne 2k€</p> <p><u>Autres actions</u> : contrats Mazenots 15 k€</p>

¹ Concerne aussi les produits agricoles

4. Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	<p>Augmentation de 22 k€ en AE et réduction de 16 k€ en CP</p> <p>Les engagements des opérations d'éducation et de sensibilisation sont commencées en vue de la saison touristique. Le marché d'impression est lancé (réception des offres le 14 juin). Les commandes des articles de la nouvelle maison du Parc de Florac permettront d'achalander la nouvelle boutique pour l'ouverture prévue en juillet 2019. Enfin, le comité de pilotage pour la préparation des 50 ans du parc en 2020 s'est réuni. Cette opération est lancée.</p> <p><u>Sensibilisation</u> : programme d'animations du Parc 20 k€</p> <p><u>Imprimerie</u> : marché d'impression (fermeture de l'imprimerie de l'établissement) 35 k€</p> <p><u>Infrastructures d'accueil</u> : articles du centre d'information (nouvelle boutique Florac), signalétique points d'info 81 k€</p> <p><u>Outils de communication</u> : marché traduction, guide faune, De Serres en Valats, site Internet, amélioration Géotrek (report des CP à 2020 25k€) : 163 k€</p>
5. Piloter la politique du Parc	<p>Nouveaux crédits : 40 k€ en AE et 20 k€ en CP</p> <p>La prestation visant à l'utilisation du logiciel EVA pour le suivi et l'évaluation des actions de la charte est engagée et lancée.</p>
6. Gérer l'établissement	<p>Augmentation de 375 k€ (loyer global maison du Parc et tourisme Florac, missions intérim...)</p> <p>Les engagements consacrés aux formations sont réalisés à près de 75%. Le budget prévoit un montant important de dépenses immobilières lancées à 61%. Les engagements des dépenses courantes sont réalisés pour l'année. Le budget informatique est déjà consommé et devra être renforcé. Les prestations externes incluent des missions d'intérim.</p> <p><u>Fonctionnement général de l'établissement</u> : entretien, maintenance, achats de fournitures et consommables, réparations bâtiments, téléphonie, poste, informatique, régie technique... 477 k€</p> <p><u>Dépenses immobilières et logistique</u> : 540 k€</p> <p><u>Dépenses RH</u> : 13 k€</p> <p><u>Formation des agents</u> 30k€</p>

3.2 Investissement

L'enveloppe d'investissement est en évolution par rapport au BI 2019 de 127 k€ en AE et -182 k€ en CP). En référence au tableau 3 GBCP, les principales évolutions des projets financés en 2019 sont, par destination :

1. Produire et diffuser les connaissances	Nouveaux crédits 2 k€ pour paires de jumelles
2. Protéger et restaurer le patrimoine	<p>Pas de modifications.</p> <p>L'opération Lavogne La Baume 35 k€ n'est pas démarrée (marché en cours).</p>

<p>3. Accompagner au développement durable</p>	<p>Réduction de 16 k€ en AE et augmentation de 33 k€ en CP pour le paiement des acquisitions foncières forêts anciennes.</p> <p>Le marché de la 6^{ème} cabane est lancé (offre le 28 mai) et celui du projet d'habitat partagé en cours de lancement. La consommation de crédits augmentera dès la notification de ces 2 marchés. Les travaux du béal de Mas Camargue sont achevés.</p> <p><u>Agriculture</u> : 6^{ème} cabane La Borie du Pont 140 k€, travaux divers cabanes 20k€</p> <p><u>Architecture</u> : raccordement AEP Bramadou 15 k€</p> <p><u>Eau</u> : béal Mas Camargue RAP 6 600 €</p> <p><u>Sylviculture</u> : RAP 43k€ acquisitions foncières</p>
<p>4. Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs</p>	<p>Réduction de 172 k€ en CP liée au calage des travaux des systèmes d'interprétation (pôle pleine nature, sentiers) et Serreyrède.</p> <p>Le paiement des crédits de la maison du Parc à Florac devrait intervenir en début d'été. Opérations Saint-Laurent de Trèves et Barandon reportées.</p> <p><u>Infrastructures d'accueil</u> :</p> <p>Centre d'information Serreyrède : travaux d'aménagement extérieurs reportés en CP à 2020, maîtrise d'œuvre RAP 6 600 €</p> <p>Maison du parc à Florac : aménagement de la boutique et fin de la scénographie RAP 100k€</p> <p>Maison du Parc à Génolhac : exposition permanente 35k€ RAP étude 9k€</p> <p>Pôle pleine nature Mont Lozère : lancement des travaux Mas de la Barque et Cassini 125k€ et 40 k€ CP RAP étude 17 486€</p> <p>Interprétation : travaux La Roque 35k€ RAP étude 10 440 €</p> <p>Signalétique : nouveaux panneaux 5k€</p> <p>Expo RICE : RAP 49 720 €</p>
<p>5. Gérer l'établissement</p>	<p>Variation de 140 k€ en AE et – 45k€ CP en lien avec les travaux sur bâtiments administratifs</p> <p>Les travaux de la maison de Fontvive et de la cour du château de Florac sont en cours d'achèvement. Le marché de maîtrise d'œuvre des toitures est attribué. La consommation des crédits va donc augmenter rapidement.</p> <p>Les véhicules seront commandés avant l'été.</p> <p><u>Fonctionnement général de l'établissement</u> :</p> <p>Travaux cour du château : 15k€ et RAP 13k€</p> <p>Grosses réparations sur les bâtiments 190 k€ dont toiture et travaux d'aménagement du siège 130k€, travaux maison de Fontvive 10k€ et RAP 50k€</p> <p>Renouvellement de 5 véhicules 65k€, informatique 20k€, régie technique 3k€. RAP logiciel régie 14k€</p>

3.3 Intervention

L'enveloppe d'intervention est stable par rapport au BI 2019.

98 000 € sont engagés à l'issue des commissions et du Bureau en début d'année. La consommation de crédits va augmenter considérablement à la suite de la seconde série de commissions thématiques et du bureau de juin, qui va entériner l'attribution d'une seconde vague de subventions 2019.

Les crédits de paiement seront consacrés au règlement des subventions accordées les années antérieures à hauteur de 100 000 €, et notamment prévues dans les conventions pluriannuelles d'objectifs en vigueur (Foyers ruraux, Cévennes écotourisme, Office de tourisme Mont Aigoual, Copage, ABPS, Fédération de chasse...).

Le travail d'apurement se poursuivant, l'objectif de l'établissement de stabiliser les dépenses (AE et CP) consacrées aux interventions est désormais atteint en 2019.

4. Recettes

L'enveloppe de recettes est en augmentation de 217 k€ par rapport au BI 2019. En référence au tableau 3 GBCP, les principales évolutions des recettes en 2019 sont, par destination :

	REC Budgetées	Total BR1	FONC	INV	Observations
	7 422 070,51	7 639 438,92	7 211 834,72	427 604,20	
AUTRES_RECETTES / Recettes diverses de l'établissement	159 000,00	7 043 439,20			
ACCESNAT / Accès nature	4 000,00	13 521,20	4 000,00	9 521,20	GMF Stevenson 4 000€ + solde belvédère 5 500€ et matériel handicapé Aire de Côte 4021,20 €
RECDIV / Recettes diverses	150 000,00	7 024 918,00	7 024 918,00		Contribution AFB 6 708 918€ + régie recettes + vente parcelles Pises 44 000€ + La Roche 110 000€ + ventes matériels 12000€
TOURDURABLE / Tourisme durable	5 000,00	5 000,00	5 000,00		Marqués
AUTRES_FONDS_PUBLICS / Autres fonds publics	6 730 593,00	26 035,00			
AGRIBIO / Agriculture biologique	11 675,00	11 675,00	11 675,00		Filière agri bio agence Adour Garonne
EAU/Eau		6 360,00	6 360,00		Animation continuité écologique
CIEL ETOILE		4 000,00		4 000,00	Ademe expo ciel étoilé
CONGCVT / Connaissances générales études CVT	4 000,00	4 000,00	4 000,00		Craves
RECDIV / Recettes diverses	6 714 918,00	0,00			
FONDS_EUROP / Fonds européens	291 123,69	299 040,69			
AGRIBIO / Agriculture biologique	32 771,76	32 771,76	32 771,76		Valorisation agri bio Leader 11943,36€ + journées démonstration 20828,40€ FEADER
AGRIENV / Agriculture environnement	27 199,93	27 199,93	27 199,93		Animation PAEC FEADER
CENTREINFO / Centre d'information	80 000,00	80 000,00		80 000,00	Aménagement boutique Serreyrède FEADER
MAISONPARC / Maisons du Parc		7 917,00		7 917,00	Solde Leader étude écomusée Mont Lozère
VALOPAT / Systèmes d'interprétation des patrimoines	90 152,00	90 152,00		90 152,00	Pôle pleine nature Mont Lozère 62210€, parcours La Roque 28032 € ACOMPTES A DEMANDER
FORANCIEN / Forêts anciennes	61 000,00	61 000,00		61 000,00	Solde
MINISTERES / Ministères (hors MEDDE)	87 910,03	95 910,03			
AGRIENV / Agriculture environnement	4 976,65	4 976,65	4 976,65		Animation PAEC Etat
DEPDIV / Dépenses diverses	13 000,00	0,00			
RECDIV / Recettes diverses	0,00	13 000,00	13 000,00		Emplois avenir
CONGCVT / Connaissances générales études CVT	0,00	8 000,00	8 000,00		Géonature
FORANCIEN / Forêts anciennes	2 586,44	2 586,44	2 586,44		Solde FNADT
LAUBAMAC / Laubamac	67 346,94	67 346,94	67 346,94		Solde
COLLOC / Collectivités locales	73 287,00	70 287,00			
CENTREINFO / Centre d'information	23 697,00	23 697,00		23 697,00	Boutique paysane et parcours La Roque
SYLVDURABLE / Sylviculture durable	3 000,00	0,00			Tourbière Cham encaissée 2018
VALOPAT / Systèmes d'interprétation des patrimoines	46 590,00	46 590,00		46 590,00	Pôle pleine nature Mont Lozère CD48 + région 23 295 € x2 ACOMPTES A DEMANDER
MEDDE / Ministère de l'Ecologie	80 156,79	104 727,00			
MAISONPARC / Maisons du Parc	30 000,00	30 000,00		30 000,00	Solde DEB maison Florac
CENTREINFO / Centre d'information		13 567,00		13 567,00	Solde DEB Serreyrède
PLAN LOUP		11 000,00		11 000,00	
FORANCIEN / Forêts anciennes	50 156,79	50 160,00		50 160,00	Solde DEB (+80000€ Maison Mont Lozère à recibler)

Le premier versement de la contribution AFB a été réalisé.

Plusieurs demandes de soldes de subventions accordées ont été effectués (boutique Serreyrède, Géonature, animation PAEC, GMF...). Les encaissements devraient intervenir dans les prochaines semaines et augmenter le taux d'encaissement.

La vente de biens immobiliers est inscrite à hauteur de 154 000€, afin de contribuer à la grosse opération de la maison du Parc et du tourisme de Florac, à laquelle s'ajoute des ventes de matériel pour 12 000 €.



5. Equilibre financier

Tableaux 4 et 5 GBCP.

Les éléments du tableau « équilibre financier » permettent de totaliser les opérations budgétaires ou non budgétaires ayant un impact, positif et/ou négatif, sur la trésorerie de l'établissement. Par différence entre les deux, on détermine la variation nette de trésorerie sur l'exercice.

Seules deux opérations sont actuellement identifiées :

- le versement de la TVA,
- le reversement à l'école de Purpan de la subvention européenne que le Parc encaissera et lui reversera, en tant qu'établissement coordonnateur du projet « forêts anciennes ».

6. Situation patrimoniale

Tableau 6 GBCP.

Le projet de budget rectificatif fait apparaître une perte de 569 551 €, une insuffisance d'autofinancement de 306 025 € et un prélèvement sur fond de roulement de 634 281 € contre 549 150 € au budget initial.

Cette insuffisance d'autofinancement s'explique par le versement du bail de la maison du Parc et du tourisme de Florac pour un montant global de 231 043 € pour les 25 années, situation conjoncturelle.

Le niveau de fond de roulement se monterait à 1 171 991 € et la trésorerie de fin d'année à 1 240 193 €. Ces indicateurs révèlent une situation saine.

7. Plan de trésorerie

Tableau 7 GBCP.

Les parts de versement de la contribution AFB ont été reportées selon le planning de l'arrêté attributif 2019.

Le niveau de trésorerie début janvier 2019 se monte à 1 881 473 € conformément au résultat du compte financier 2018.

Le plan de trésorerie 2019 s'achèverait sur une variation de fin d'année de -641 281 €. Le niveau de trésorerie permet de faire face à ce prélèvement, la trésorerie de fin d'année étant de 1 240 193 €.

Les soldes cumulés mensuels du plan de trésorerie sont bons et la trésorerie prévisionnelle ne présente pas de tensions.

8. Opérations pluriannuelles

Tableaux 8 et 9 GBCP.

Le tableau 8 permet le suivi des opérations pluriannuelles liées aux recettes fléchées en retraçant l'exécution passée et prévisionnelle s'agissant de l'encaissement des recettes et des dépenses afférentes.

Il reprend donc les recettes fléchées inscrites au tableau des autorisations budgétaires et une partie des dépenses qui y sont également inscrites : celles contribuant à la réalisation d'une opération financée, au moins partiellement, par recettes fléchées.

Le tableau 9 retrace la réalisation des opérations pluriannuelles, dont des opérations fléchées, tant en recettes qu'en dépenses.

Rappel des opérations fléchées actuellement menées par l'établissement (tableau 9 GBCP) :



Opération	Démarrage/Fin	Organismes financeurs
Plan d'actions pour la préservation des forêts anciennes	2016/2018	FEDER Europe FNADT Massif Central
Etude de conception d'un programme d'équipement : écomusée du Pont-de-Monvert	2016/2017	Conseil départemental 48 Leader Europe
Laubamac : consolider et développer les filières de lauziers et bâtisseurs en pierre sèche du Massif Central	2016/2019	FNADT Massif Central
Life Gypconnect : restauration des connections entre les populations de Gypaètes barbus des Pyrénées et des Alpes	2016/2021	Life Europe
Actions en faveur de projets favorisant l'accessibilité pour le public handicapé	Dotation annuelle sur dossiers	Mécénat GMF
Approches territoriales intégrées	2014/2020	FEDER FSE IEJ Région Languedoc Roussillon
Agrandissement de la boutique paysanne Terres d'Aigoual – Maison de l'Aigoual – Col de la Serreyrède	2017/2018	Conseil départemental 30 Leader Europe
Pôle de pleine nature	Contrats territoriaux 2018-2020	Conseil départemental 48 Région Occitanie Europe FEDER Massif central
Développement de la filière agriculture biologique		LEADER/FEADER/Agence Eau
Animation PAEC	2017/2019	Etat et FEADER
Projet d'analyses de résidus de pesticides issus de la culture d'oignons doux		FEADER/Région Occitanie Notification attendue
Aménagements extérieurs de la Maison de l'Aigoual – Col de la Serreyrède		ATI FEDER région Notification attendue
Exposition « des étoiles plein les yeux »	2019	Ademe LEADER
Cabane pastorale la Borie du Pont	2019	FEADER
Création d'une lavogne La Baume	2019	FEADER/région Occitanie
Parcours d'interprétation naturaliste de la magnanerie de la Roque	201+	LEADER

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Notification moyens du 25 février 2019 75,5 ETP et 84,3 ETPT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	75,5	2	77,5
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	84,3	3,34	87,64

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETPT	ETP	masse salariale
	ETPT	ETP	masse salariale	ETPT	ETP	masse salariale			
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	84,3	75,5	5 180 264,00	3,34	2	89 735,40	87,64	77,5	5 270 000,00
1 - TITULAIRES	31,869	32,5	1 958 767,95	0	0	0,00	31,869	32,5	0,00
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion, dont CAP, déconcentrés dans l'organisme)	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
* Titulaires organisme (corps propre)	31,869	32,5	1 958 767,95	0	0	0,00	31,869	32,5	1 958 767,95
- en fonction dans l'organisme :	31,869	32,5	1 958 767,95	0	0	0,00	31,869	32,5	1 958 767,95
Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	31,87	32,5	1 958 767,95	0	0	0,00	31,869	32,5	1 958 767,95
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
2 - NON TITULAIRES	52,431	43	3 069 871,71	0,45	0	54 856,13	52,881	43	3 124 727,84
* Non titulaires de droit public	52,431	43	3 069 871,71	0,45	0	54 856,13	52,881	43	3 124 727,84
- en fonction dans l'organisme :	52,431	43	3 069 871,71	0,45	0	54 856,13	52,881	43	3 124 727,84
Contractuels sous statut :	11,862	10,1	559 285,76	0,45	0	54 856,13	12,312	10,1	614 141,89
øCDI	4,63	4,7	249 180,42	0	0	22 660,00	4,625	4,7	271 840,42
øCDD	7,24	5,4	310 105,34	0,45	0	32 196,13	7,687	5,4	342 301,47
Contractuels hors statut :	9,521	1,4	360 964,03	0	0	0,00	9,521	1,4	360 964,03
øCDI	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
øCDD	9,52	1,4	360 964,03	0	0	0,00	9,521	1,4	360 964,03
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	31,05	31,5	2 149 621,92	0	0	0,00	31,048	31,5	2 149 621,92
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
* Non titulaires de droit privé	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
øCDI	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
øCDD	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
- en fonction dans une autre personne morale	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0,00	0	0	0,00			
3 - CONTRATS AIDES				2,89	2	34 879,27	2,89	2	34 879,27
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)							0	0	0,00
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT							0	0	0,00
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0,00
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0,00
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0,00
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0,00
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES							0	0	0,00
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0,00
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0,00
6 - AUTRES ELEMENTS DE MASSE SALARIALE			151 624,94				0	0	151 624,94
Autres rémunérations : allocation de retour à l'emploi, vacances			131 763,34						131 763,34
Action sociale et œuvres sociales (compte comptable 647)			19 861,60						19 861,60
Allocations retraites à la charge de l'établissement									0,00

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES				
	Montants								Montants				
	AE				CP				COFI 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019	
	CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019	CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019					
Personnel	5 231 940	5 175 000	95 000	5 270 000	5 232 162	5 175 000	95 000	5 270 000	6 950 473	6 882 918	160 000	7 042 918	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	855 026	840 000	-	840 000	855 026	840 000	-	840 000		13 000	-	13 000	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	1 138 758	1 347 450	460 794	1 808 244	1 109 689	1 348 706	384 454	1 733 160					Fiscalité affectée
Intervention	551 921	314 000	2 534	316 534	589 747	348 700	-	348 700					Autres financements publics (hors dotation de fonctionnement AFB)
Investissement	648 135	818 000	127 300	945 300	705 026	1 098 815	- 182 205	916 610					Dotation de fonctionnement AFB
									208 822	155 000	166 000	321 000	Recettes propres
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	7 570 754	7 654 450	685 628	8 340 078	7 636 623	7 971 221	297 248	8 268 470	7 852 515	7 422 071	217 368	7 639 439	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)					215 892	-	-	-	-	549 150	79 880	629 031	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES								Total
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		
	AE + CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	
1 Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine du territoire	866 967,70	83 050,00	90 502,00	15 000,00	-	2 200,00	2 200,00	967 217,70	999 669,70
1-1 Acquisition de connaissances	587 130,70	73 800,00	81 252,00	15 000,00	-	2 200,00	2 200,00	678 130,70	670 582,70
1-2 Administration et diffusion des connaissances	239 837,70	4 250,00	4 250,00					244 087,70	244 087,70
1-3 Contribution à des programmes de recherche	39 999,30	5 000,00	5 000,00					44 999,30	44 999,30
2 Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel	721 146,80	32 000,00	32 000,00	17 000,00	3 000,00	35 000,00	35 000,00	805 146,80	791 146,80
2-1 Surveillance du territoire et des usages	501 756,70	6 000,00	6 000,00					507 756,70	507 756,70
2-2 Activités de gestion et de restauration de population, d'espèces et de milieux	168 979,60	20 000,00	20 000,00	10 000,00	3 000,00	35 000,00	35 000,00	237 979,60	237 979,60
2-3 Activités de gestion et de restauration de patrimoines culturel et paysager	32 410,50	7 000,00	7 000,00					39 410,50	32 410,50
3 Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	1 909 749,60	296 650,00	291 000,00	267 034,35	232 200,00	179 100,00	234 725,00	2 212 533,95	2 237 674,60
3-1 Agriculture	471 685,30	39 000,00	42 200,00	22 500,00	30 000,00	160 000,00	160 000,00	659 635,30	702 255,30
3-2 Sylviculture	254 066,70	8 500,00	8 500,00	8 500,00				270 566,70	270 566,70
3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, loisirs et accès à la nature	213 382,30	96 000,00	96 000,00	55 000,00	50 000,00	2 000,00	45 000,00	366 382,30	404 382,30
3-4 Accompagnement des acteurs sur la chasse et la pêche de loisir	137 288,30	1 500,00	1 500,00	25 000,00		2 100,00		165 988,30	165 988,30
3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement cadre de vie et urbanisme	222 657,50	64 000,00	66 800,00	136 034,35	108 200,00	15 000,00		437 691,85	412 657,50
3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoirs-faire artisanaux	77 416,30			20 500,00	11 000,00			97 916,30	88 416,30
3-7 Pêche professionnelle en milieu marin									-
3-8 Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau	96 282,90	33 600,00	29 000,00				12 825,00	129 882,90	137 867,90
3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et changements climatiques	37 469,70							37 469,70	37 469,70
3-10 Autres actions de développement durable (déchets, APA, santé...)		17 000,00	17 000,00					17 000,00	17 000,00
4 Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	934 107,50	334 500,00	260 000,00	15 000,00	11 000,00	316 000,00	317 561,00	1 599 607,50	1 511 608,50
4-1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaires	121 789,70	4 500,00	4 500,00					126 289,70	126 289,70
4-2 Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics	279 099,20	20 000,00	20 000,00	15 000,00	11 000,00			314 099,20	310 099,20
4-3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	339 704,20	81 000,00	81 000,00			316 000,00	317 561,00	736 704,20	739 265,20
4-4 Outils de communication de l'EPPN	193 514,40	229 000,00	163 500,00					422 514,40	337 014,40
5 Piloter la politique du Parc national	212 328,30	40 590,00	20 000,00	-	-	-	-	252 918,30	232 328,30
5-1 Animation et évaluation de la charte	201 946,40	40 590,00	20 000,00					242 536,40	221 946,40
5-2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines									
5-3 Contribution aux politiques européennes et internationales									
6 Gérer l'établissement public	1 025 700,10	1 061 453,50	1 060 657,50	2 500,00	102 500,00	413 000,00	327 124,00	2 502 653,60	2 515 981,60
6-1 Management général	427 502,40	30 000,00	31 404,00					457 906,40	458 906,40
6-2 Gestion financière	249 587,20							249 587,20	249 587,20
6-3 Fonctionnement général de l'établissement	275 199,40	477 410,00	477 410,00	2 500,00	102 500,00	93 000,00	107 124,00	848 109,40	962 233,40
6-4 Gestion des ressources humaines	73 411,10	541 043,50	538 843,50			328 000,00	220 000,00	864 111,10	864 111,10
6-5 Immobilier / Logistique								681 043,50	758 843,50
TOTAL	5 270 000,00	1 808 243,50	1 733 159,50	316 534,35	348 700,00	945 300,00	916 618,00	8 340 077,85	8 268 469,50

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B -

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES								Total (C)
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Contribution AFB	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchées	Autres financements publics fléchées	Recettes propres fléchées	
FONDS_EUROPE-Fonds européens									-
CENTREINFO							87 917,00		87 917,00
VALOPAT							90 152,00		90 152,00
AGRI CULTURE							59 971,69		59 971,69
CABPASTO									-
FORANCIEN							61 000,00		61 000,00
AUTRE DEVELOPPEMENT DURABLE									-
MINISTERES-Ministères (hors MEDDE)									-
ARCHITECT									-
CONGCVT							8 000,00		8 000,00
RECDV		13 000,00							13 000,00
AGRICULTURE						4 976,65			4 976,65
FORANCIEN						2 586,44			2 586,44
LAUBAMAC						67 346,94			67 346,94
AUTRES_RECETTES-Recettes diverses de l'établissement									-
ACCESNAT								13 521,20	13 521,20
RECDV	6 708 918,00				316 000,00				7 024 918,00
TOURDURABLE					5 000,00				5 000,00
AUTRES_FONDS_PUBLICS-Autres fonds publics									-
AGRICULTURE						11 675,00			11 675,00
EAU						6 360,00			6 360,00
CONGCVT						4 000,00			4 000,00
AUTRE DEVELOPPEMENT DURABLE							4 000,00		4 000,00
MEDDE-Ministère de l'Ecologie									-
AGRICULTURE						11 000,00			11 000,00
FORANCIEN						50 160,00			50 160,00
CENTREINFO						13 567,00			13 567,00
MAISONPARC						30 000,00			30 000,00
COLLOC-Collectivités locales									-
SYLLVICULTURE DURABLE									-
CENTREINFO							23 697,00		23 697,00
VALOPAT							46 590,00		46 590,00
TOTAL	6 708 918,00	13 000,00	-	-	321 000,00	179 637,03	403 362,69	13 521,20	7 639 438,92

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C 629 630,58

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019	CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	549 150		629 031	215 892	-		-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>									<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>									<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) (b1) ;									Nouveaux emprunts (capital) (b2) ;
Nouveaux prêts (capital) (b1) ; Avance de trésorerie IPAMAC MOH				5 250					Remboursements de prêts (capital) (b2) ;
Dépôts et cautionnements (b1)	75								Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	10 631	7 000		55 477	27 580	4 192		48 477	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	18 417				15 807				Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	29 048	556 150		689 757	259 279	4 192		48 477	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	230 231	-		-	-	551 958		641 281	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	153 152	0		-	-	269 881		157 104	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	77 004	0		-	-	282 077		484 177	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	259 279	556 150		689 757	259 279	556 150		689 757	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
<u>Opération 1</u> TVA	C 4458		7 000,00	
<u>Opération 2</u> Préservation forêts anciennes	C 46782 C 46781	Reversement à l'école de Purpan Encaissement pour école de Purpan	48 476,54	48 476,54
TOTAL			55 476,54	48 476,54

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

les montants relatifs à la TVA doivent obligatoirement apparaître

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants				PRODUITS	Montants			
	CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019		CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019
Personnel	4 911 046	4 847 500	95 520	4 943 020	Subventions de l'Etat	97 907	13 000	0	13 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	855 026	840 000	0	840 000	Fiscalité affectée	26 733		0	
			0		Autres subventions	97 938	157 557	11 360	168 917
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 065 376	2 196 206	403 459	2 599 665	Contribution AFB	6 714 918	6 714 918	-6 000	6 708 918
Intervention (le cas échéant)	598 389	348 700	0	348 700	Autres produits	309 736	255 000	176 000	431 000
TOTAL DES CHARGES (1)	7 574 811	7 392 406	498 979	7 891 385	TOTAL DES PRODUITS (2)	7 247 232	7 140 475	181 360	7 321 835
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	327 579	251 931	569 551	569 551
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 574 811	7 392 406	498 979	7 891 385	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 574 811	7 392 406	498 979	7 891 385

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants			
	CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-327 579	-251 931		-569 551
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	482 887	520 000	-10 000	510 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		100 000	10 000	110 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	9 083			29 526
- produits de cession d'éléments d'actifs	12 934			166 000
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	97 928			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	53 528	168 069		-306 025

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				RESSOURCES	Montants			
	CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019		CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019
Insuffisance d'autofinancement	0	0		306 025	Capacité d'autofinancement	53 528	168 069		0
Investissements	715 002	1 098 815	-182 205	916 610	Financement de l'actif par l'Etat	231 390			
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	12 934			
					Autres ressources (subventions)	88 838	381 596	46 008	427 604
					Autres ressources (ventes)				166 000
Remboursement des dettes financières	150			5 250	Augmentation des dettes financières	75			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	715 152	1 098 815	129 070	1 227 885	TOTAL DES RESSOURCES (6)	386 765	549 665	43 940	593 604
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	328 387	549 150	85 130	634 281

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants			
	CF 2018	BI 2019	Variation BR1/BI	BR1 2019
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-328 387	-549 150	-85 130	-634 281
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-558 543	2 808	4 192	7 000
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	230 156	-551 958	-89 322	-641 281
<i>Dont variation de la TRESORERIE FLECHEE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*</i>	<i>153 152</i>	<i>-269 881</i>	<i>112 777</i>	<i>-157 104</i>
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 806 271	1 310 780	-138 790	1 171 991
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-75 202	57 995	-126 198	-68 202
Niveau final de la TRESORERIE	1 881 473	1 252 785	-12 592	1 240 193
<i>Dont niveau final de TRESORERIE fléchée</i>	<i>-121 303</i>	<i>-671 416</i>	<i>393 009</i>	<i>-278 407</i>

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	1 881 473	1 622 873	4 526 035	4 417 198	3 501 255	3 406 756	2 323 778	1 577 392	3 027 783	2 366 254	1 560 277	1 713 566	31 924 641
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	854	3 692 262	3 412	15 863	34 768	19 564	21 591	2 166 854	59 000	27 000	992 159	9 592	7 042 918
Autres financements de l'Etat		2 282	2 282		2 282	4 564	1 591						13 000
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics (hors dotation de fonctionnement AFB)													-
Dotation de fonctionnement AFB		3 689 905						2 146 854			872 159		6 708 918
Recettes propres	854	75	1 130	15 863	32 487	15 000	20 000	20 000	59 000	27 000	120 000	9 592	321 000
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	23 881	16 894	63 586	133 697	98 547	98 607	161 309	596 521
Financements de l'État fléchés							4 977	2 586	30 000	67 347	50 160	24 567	179 637
Autres financements publics fléchés						14 360	11 917	61 000	103 697	27 200	48 447	136 742	403 363
Recettes propres fléchées						9 521				4 000			13 521
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48 477	-	-	48 477
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissement en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48 477	-	-	48 477
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements										48 477			48 477
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	854	3 692 262	3 412	15 863	34 768	43 445	38 485	2 230 440	192 697	174 023	1 090 766	170 901	7 687 916
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	255 245	784 246	107 309	916 505	113 069	985 856	710 000	720 000	774 226	870 000	808 700	644 275	7 689 431
Personnel	186 334	597 692	22 439	775 456	99 804	520 000	510 000	510 000	520 000	520 000	510 000	498 275	5 270 000
Fonctionnement	62 886	130 321	53 937	104 724	10 447	321 042	150 000	150 000	150 000	200 000	200 000	146 000	1 679 357
Intervention		52 710	7 571	20 493		55 000	30 000	30 000	39 226	50 000	63 700		348 700
Investissement	6 025	3 523	23 361	15 832	2 818	89 814	20 000	30 000	65 000	100 000	35 000		391 373
Dépenses liées à des recettes fléchées	4 209	3 945	4 940	15 301	14 109	140 567	69 620	58 050	80 000	110 000	78 300	-	579 040
Personnel													-
Fonctionnement	2 459	3 945	4 940	15 301	14 109			13 050				-	53 803
Intervention													-
Investissement	1 750					140 567	69 620	45 000	80 000	110 000	78 300		525 237
Opérations non budgétaires	-	910	-	-	2 090	-	5 250	2 000	-	-	50 477	-	60 727
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital							5 250						5 250
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	910	-	-	2 090	-	-	2 000	-	-	50 477	-	55 477
- TVA décaissée		910			2 090			2 000			2 000		7 000
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements											48 477		48 477
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	259 454	789 100	112 248	931 806	129 268	1 126 423	784 870	780 050	854 226	980 000	937 477	644 275	8 329 197
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	258 600	2 903 162	- 108 837	- 915 943	- 94 499	- 1 082 978	- 746 385	1 450 390	- 661 529	- 805 977	153 289	- 473 374	641 281
SOLDE CUMULE (1) + (2)	1 622 873	4 526 035	4 417 198	3 501 255	3 406 756	2 323 778	1 577 392	3 027 783	2 366 254	1 560 277	1 713 566	1 240 192	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2019 non dénouées (restes à payer sur opérations fléchées)	Prévision 2019	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		-121 303	-278 407	-894 722	-894 722	
Recettes fléchées (b)	0	596521	89395	0	0	685916
Financements de l'État fléchés		179 637 €				179637
Autres financements publics fléchés		403 363 €	63 795 €			467158
Recettes propres fléchées		13 521 €	25 600 €			39121
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	270143	753625	705710	0	0	1729478
Personnel						
AE=CP		111 397 €				111397
Fonctionnement						
AE		49 000 €				49000
CP	13 006 €	65 236 €				78242
Intervention						
AE						0
CP						0
Investissement						
AE		469 861 €	406 279 €			876140
CP	257 137 €	576 992 €	705 710 €			1539839
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-270143	-157104	-616315	0	0	-1043562
<i>Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)</i>						
Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.						
Autofinancement des opérations fléchées (d)						0
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)						0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	-270 143	-278 407	-894 722	-894 722	-894 722	-1 043 562

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR1 2019		
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer (CF 2018)	735 473	
	2	Niveau initial du fonds de roulement (CF 2018)	1 806 271	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement (CF 2018)	-75 202	
	4	Niveau initial de la trésorerie (CF 2018)	1 881 473	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée (CF 2018)	-121 303	
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée (CF 2018)	2 002 776		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	8 340 078	
	6	Résultat patrimonial	-569 551	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	-306 025	
	8	Variation du fonds de roulement	-634 281	
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-5 250	
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	0
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-629 031
	12.a	Recettes budgétaires		
12.b	Crédits de paiement ouverts			
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		12 250	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-641 281	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		-157 104	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-484 177	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		7 000	
16	Variation des restes à payer		71 608	
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	807 081	
	18	Niveau final du fonds de roulement	1 171 991	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-68 202	
	20	Niveau final de la trésorerie	1 240 193	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	-278 407	
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	1 518 599		
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		